NEWSLETTER POLE EDUCATION – JEUNESSE 01/2021

Nous vous remercions d'être inscrits à la newsletter du pôle Enfance Jeunesse de la commune. Vous pouvez y retrouver toute l'actualité du service.

Sommaire de la newsletter 1 :

centre d'hiver

Partenaire : La CAF est un partenaire technique et participe au financement des Accueils de la commune.

**** LES LIEUX D'ACCUEIL ****

Nous accueillerons les enfants sur 3 structures :

- L'école Paul Emile Victor accueillera :
 - Best Les maternels des écoles Paul Emile Victor, Sacré Cœur, Saint Jean-Baptiste et Extérieurs
 - Les élémentaires des écoles Paul Emile Victor
- Le centre socio-culturel accueillera :
 - Bullet Les élémentaires des écoles du Sacré Cœur et Saint Jean-Baptiste et Extérieurs
- Le complexe sportif accueillera :
 - Les collégiens

Concernant les temps d'accueil péricentre matin et soir, les enfants seront accueillis :

- SALLE VILLERET pour les élémentaires des écoles du Sacré Cœur et Saint Jean-Baptiste et Extérieurs
- SALLE COUSTEAU pour les maternels des écoles du sacré Cœur, Saint Jean-Baptiste et Extérieurs
- * SALLE EVOLUTION pour les maternels et CP de l'école Paul-Emile Victor
- **& CLASSE DE Mme SZYMANSKA pour les CE de l'école Paul-Emile Victor**
- CLASSE DE Mme DECAUDIN pour les CM de l'école Paul-Emile Victor et collégiens

L'entrée des accueils péricentre se fera par la porte du Cyber.

**** LES HORAIRES ****

L'organisation du centre ne nécessite pas de mettre en place un accueil échelonné. Les horaires sont les suivants :

- L'accueil péricentre matin : de 7h30 à 9h00

Activité matin : de 9h00 à 12h00
Pause méridienne : de 12h00 à 14h00
Activité Après-midi : de 14h00 à 17h00
L'accueil péricentre soir : de 17h00 à 18h30

Les portes des différentes structures ouvriront 10 minutes avant, soit à 8h50 pour l'activité du matin et 13h50 pour l'activité de l'après-midi. Nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires.

**** LA RESTAURATION ****

Concernant la restauration, elle se déroulera à l'école Paul-Emile Victor.

Pour les enfants demi-pensionnaires : le repas sera organisé dans le respect des groupes de centre. Lors des services, certains groupes mangeront en même temps mais avec le respect de la distanciation entre les groupes.

**** L'ACCUEIL DES FAMILLES ****

Un cheminement vous sera présenté à l'entrée de chaque structure :

- Au centre socio culturel d'Ogimont : Vous pourrez entrer dans la cour afin de déposer les enfants mais nous vous remercions de ne pas entrer dans les bâtiments. Des fléchages et des barrières seront mis en place dans la cour : Un aller pour l'entrée et un retour pour la sortie
- A l'école Paul Emile Victor : Vous ne serez pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école, y compris la cour.
 - L'accueil des enfants scolarisés à l'école Paul Emile Victor sauf les TPS/PS entreront par la grille « local à vélo »
 - L'accueil des TPS/PS de l'école Paul Emile Victor et les maternels des écoles du sacré Cœur, Saint Jean Baptiste et Extérieurs entreront par la grille principale.

Une organisation sera prévue par les animateurs pour vous orienter.

**** LE PROTOCOLE SANITAIRE ****

Nous avons besoin de votre contribution au bon fonctionnement du protocole.

<u>La prise de température</u> : outre la surveillance de l'apparition de symptômes, la température doit être inférieure à 38°C (hors prise de médicaments). Nous vous remercions de bien vouloir prendre la température de votre enfant avant sa venue au centre.

- Pour la journée d'accueil, merci de prévoir comme à l'habitude le sac de votre enfant avec :
 - Pour les maternels : un change, pour la sieste ou le temps calme : le doudou si nécessaire, un drap ou une couverture.
 - Pour tous : une gourde remplie d'eau, le goûter
- Nous vous remercions également de privilégier les vêtements et des chaussures confortables que votre enfant sait mettre et enlever seul, ceci afin d'éviter les contacts.
- Le lavage des mains sera priorisé à l'utilisation du gel hydroalcoolique et mis en application plusieurs fois par jour : à l'arrivée et avant le départ, avant et après le repas, avant le démarrage d'une nouvelle activité.

Nous vous remercions de sensibiliser votre enfant au contexte et de lui rappeler que les gestes barrières restent d'actualité. Nous comptons sur vous !

En cas de suspicion :

- Nous vous informerons immédiatement et vous demanderons de venir le rechercher.
- Testé positivement, votre enfant ne pourra reprendre part à l'accueil.

Les locaux seront automatiquement nettoyés et en cas de test positif, les autorités compétentes en seront informées et des décisions de fermeture de site pourront être observées.

Les consignes seront également appliquées aux encadrants.

Le directeur chargé du suivi sanitaire est désigné référent COVID-19.

Les locaux:

- Le nettoyage des sols et des surfaces sera effectué une fois par jour.
- La désinfection des surfaces touchées sera réalisée deux fois par jour.
- L'aération des locaux au moins 15 minutes avant l'arrivée des enfants, au moment de la restauration et le soir après le départ des enfants. Une aération de quelques minutes aura également lieu toutes les heures.

La distanciation :

- Les enfants provenant d'écoles différentes peuvent être reçus au sein d'un même accueil.
- La distanciation d'au moins un mètre s'impose entre les adultes et entre les groupes différents dans les espaces intérieurs.
- Sauf exception et avec accord du référent COVID-19, nous vous remercions de ne pas entrer dans l'enceinte des établissements.

Le port du masque « grand public » de catégorie 1

- Il est obligatoire pour les encadrants tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs
- Il n'est pas requis pour les enfants de maternels
- Il est obligatoire pour les mineurs dès 6 ans tant en intérieur qu'en extérieur
- Les masques enfant seront fournis par vos soins
- Il est requis en cas de suspicion

Les masques « grand public « de catégorie 1 qu'est-ce que c'est ?

Les masques de catégorie 1 sont ceux recommandés par le Haut conseil de santé et répondant aux normes de l'Afnor (Association française de normalisation).

- Il s'agit des masques en tissu proposés en pharmacie, en grande surface. Ce sont des masques lavables à 30 ° et réutilisables. Pour savoir si le masque est bien de catégorie 1, référez-vous à l'emballage.
- Les masques chirurgicaux sont bien des masques de catégorie 1

Les activités :

- Le programme d'activités tient compte de la distanciation et des gestes barrières
- La mise à disposition d'objets partagés (livres, ballons, crayons...) est autorisée.

**** PROCHAINEMENT EN LIGNE ****

- Le guide « intervenants »
- Les plannings
- Les menus
- La composition des groupes
- Le nouveau protocole sanitaire

**** LES MERCREDIS RECREATIFS ****

Reprise le mercredi 10 mars. Pensez à renouveler les inscriptions en mairie ou sur votre kiosque famille.

Date limite pour le 10 mars : mercredi 3 mars.

Communication sur le site de la mairie :

- Les plannings et les menus de mars / avril seront mis en ligne semaine 09.

**** ACCUEIL DE LOISIRS_VACANCES DE PRINTEMPS ****

Période de fonctionnement : du 26 avril au 7 mai 2021

Période d'inscription : du 17 au 24 mars 2021

N'oubliez pas d'y inscrire les enfants!

<u>Attention</u>: merci de bien vérifier, au préalable, que vos revenus sont enregistrés (avis 2020 sur les revenus 2019). Sans l'enregistrement de ces derniers, le tarif appliqué sera celui de la tranche 5 et ne pourra être remboursé.

Vous pouvez transmettre votre avis d'imposition au service aux familles à l'adresse suivante : contact@mairie-baisieux.fr

**** CLUB ADOS_VACANCES DE PRINTEMPS ****

<u>Période de fonctionnement</u> : du 26 au 30 avril 2021 <u>Période d'inscription</u> : du 17 au 24 mars 2021

Le club ados est ouvert aux jeunes scolarisés en classe de 5è / 4è ou 3è et fonctionne au centre socioculturel du lundi au vendredi de 13h à 18h et en soirée le jeudi jusque 22h.

Il fonctionnera sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

Le service jeunesse reste à votre disposition pour plus de renseignements.

Par ailleurs, la sécurité des enfants étant prioritaire, nous ne manquerons pas de modifier notre fonctionnement en cas de besoin.

Si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter, merci de le signaler à servicejeunesse@mairie-baisieux.fr

Un renseignement sur les accueils de loisirs : servicejeunesse@mairie-baisieux.fr

Site de la mairie : http://www.mairie-baisieux.fr/

Détenteurs d'un compte facebook ? N'hésitez pas à visiter la page de la mairie (https://www.facebook.com/mairiedebaisieux) et de

cliquer sur "J'aime".

Retrouvez toutes les newsletters sur le site de la mairie : http://www.mairie-baisieux.fr/newsletter

